

REPUBLIQUE DU DAHOMY

-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-

DECRET N° 74-259 du 3 Octobre 1974

portant nomination de Monsieur Vincent DAN, en qualité de Conseiller Technique du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le Décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le Décret n° 72-288 du 9 Novembre 1972, fixant la composition des cabinets présidentiels et ministériels ;
- VU le Décret n° 72-350 du 22 Décembre 1972, portant nomination de Conseillers Techniques et ~~des~~ Chargés de Missions notamment en son article 9 ;
- SUR Proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Sont et demeurent abrogées en ce qui concerne le Docteur Eusebè ALIHONOU, les dispositions du décret n° 72-350 du 22 Décembre 1972 susvisé.

ARTICLE 2. - Le Docteur Vincent DAN, Professeur Titulaire de Pédiatrie-Puériculture et Génétique Médicale est nommé Conseiller Technique du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

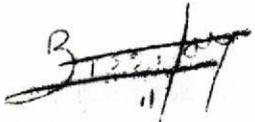
Fait à COTONOU, le 3 Octobre 1974

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Santé Publique et des  
Affaires Sociales,

Pour le Ministre de l'Economie  
et des Finances absent, le Ministre  
des Transports, Postes et Télécom-  
munications, chargé d'intérim,



Capitaine Issifou BOURAIMA



Capitaine Charles BEBADA

AMPLIATIONS : PR 8 - SGG 4 - Ministères 11 - CS 6 - DGAJL 2 - MSPAS 6 - CNR 4 -  
IAA-IGF-Gde.Chanc. 8 - Intéressé 1 - J O R D 1.- DEP-INSEA 4 -